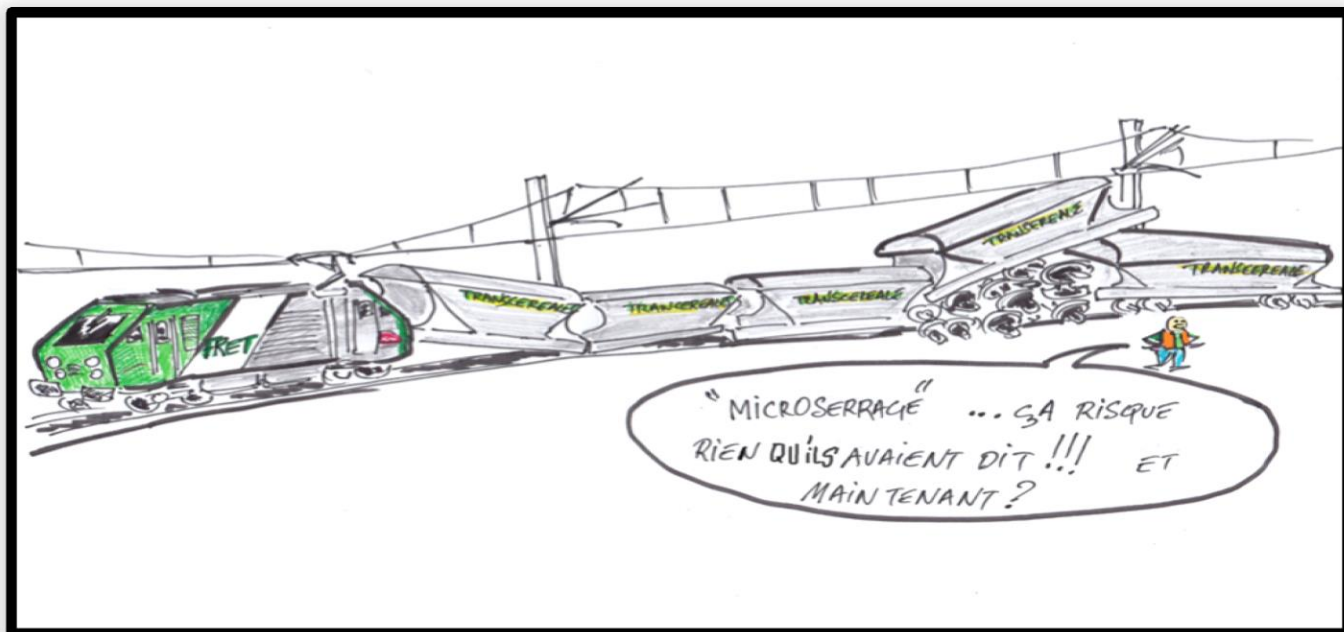


CSE EXTRAORDINAIRE FRET

Samedi 12 Janvier 2019



Chronique d'une catastrophe annoncée...

Début 2019, après l'arrivée de Jupiter, FRET a vu la mise en place d'une unique instance le CSE national supprimant de fait le CE, les DP et les CHSCT. Dès l'annonce de la création de cette nouvelle instance l'ensemble des élus **SUD-Rail** avaient de suite dénoncé les différents problèmes que cela allait engendrer.

Il n'aura fallu que peu de temps pour voir que nos dires étaient une fois de plus fondés. En effet lors de la réunion de mise en place du 9 janvier, nous avons de suite mis en évidence les lacunes et les incohérences de l'entreprise notamment lors de la pose de deux droits d'alertes par des élus **SUD-Rail**.

La volonté d'avoir une unique instance nationale a immédiatement montré ses limites : élus non prévenus, délégations de pouvoir absentes...

3 droits d'alertes ont été déposés depuis le 8 janvier 2019, le premier à Woippy pour des problèmes d'aiguille (travaux effectués le 10 janvier) le second sur le site du Bourget pour les RPS le 10 janvier et le dernier à Somain pour un problème de frein sur les wagons **ERMEWA M49**.

Pour ce dernier, après un signalement au pôle Relations Sociales national, l' élu CSE a été contacté pour faire une enquête au siège de la DFCA, après d'âpres discussions, la direction a enfin accepté d'aller sur le terrain pour faire cette enquête.

Le lendemain sur le site de Somain il a été constaté que des wagons freinaient sans action des agents lors de l'essai de frein, mais cela n'a pas empêché la direction de la DFCA de privilégier la production à la sécurité, en faisant partir cette rame (frein bon au deuxième essai). La direction et l' élu **SUD-Rail** ne tombant pas d'accord sur les mesures prises, une réunion d'urgence a été provoquée le samedi 12 janvier 2019 au siège de FRET à Clichy.

CSE Extraordinaire en présence de la délégation SUD-Rail au complet.

La **délégation SUD Rail** dénonce le fait qu'aucun des 9 dirigeants ayant participé à l'enquête sur les 2 jours ne soit présent le jour du CSE ainsi que les pressions exercées sur notre élu. La direction nous fournit en séance une note de sécurité DFSR datée du jour même reprenant des mesures applicables immédiatement, normalement il y a la même sur la DFCA.

La **délégation SUD-Rail** relève que les mesures prises par la direction ne suppriment aucunement le risque de serrages intempestifs en ligne avec toutes les conséquences que cela peut provoquer. **Tous les élus présents (23 sur 31) votent à l'unanimité une résolution** demandant l'arrêt de toutes les rames Roquette, une expertise par le Matériel ou ERMEWA et qu'un PV sur l'état du système de freinage des wagons soit transmis au CSE. La direction refuse sous prétexte que c'est une panne très complexe, que ça prendra du temps, et invoque une excuse d'ERMEWA : « **ce sont des micros serrages, cela n'est pas dangereux ...** ».

Le désaccord a donc été acté et l'Inspection du Travail sera saisie pour donner son avis. En faisant ce choix la direction privilégie une fois de plus la productivité à la sécurité.

Pour finir, en sortant du CSE les élus **SUD-Rail** ont appelé Somain : **les mesures proposées par la direction ne sont même pas respectées !!!**

SUD-Rail continuera le combat en défendant les travailleurs du rail malmenés par une direction zélée !!

SUD-Rail continuera d'alerter sur les dérives qu'impose notre direction !!

SUD-Rail sera toujours là pour faire respecter vos droits et combattre les attaques de la direction.

 **on est là !**

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union syndicale
Solidaires